

- COMMUNE DE DIBAMBA



COMMUNE DE DIBAMBA

Sommaire

- 1- **PRESENTATION DE LA COMMUNE**
- 2- **SITUATION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE**
- 3- **DESCRIPTION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE**
- 4- **GOVERNANCE & MARKETING TERRITORIAL**
- 5- **VILLAGES ET QUARTIERS**
- 6- **RESSOURCES AGRICOLES**

1 - PRESENTATION DE LA COMMUNE

a) Historique de peuplement

La Commune de la DIBAMBA couvre le canton Longasse et compte une population estimée à environ 15. 000 habitants. Cette population est disséminée dans 15 villages. Les ethnies autochtones sont les Bassa des familles (Batchegui, Log Balag, Dog Nyang, Dog Kouma, Dog Yap, Log Momb, Dog Bayeg, Dog Ngahnkeng, Dog Som et Dog Koupsi). D'autres populations qui viennent de toutes les ethnies du Cameroun de même que de nombreux expatriés originaires d'Afrique centrale ou de l'Ouest (maliens, Nigériens, Tchadiens ...) sont installées dans la Commune. Plusieurs groupes religieux existent dans la Commune de DIBAMBA. On y trouve ainsi les Chrétiens (les catholiques, les presbytériens, les évangéliques etc.), les témoins de Jéhovah, les pentecôtistes, les musulmans. Certains de ces groupes comme l'EEC et l'église catholique ont des paroisses bien construites alors que certains groupes officient dans les domiciles privés.

b) Composition du Conseil local

22 conseillers municipaux

c) L'Autorité locale

Maire : NJECACAL Manfred



2 - SITUATION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE

2.1 .Géographie

La Commune de la DIBAMBA se trouve dans la Région du Littoral. Elle est l'une des neuf (09) Communes que compte le Département de la Sanaga Maritime. Elle a été créée le 24 Avril 2007 par décret présidentiel n° 2007/117. La Commune de la DIBAMBA, située dans la Nord-ouest du Département de la Sanaga Maritime se trouve à 15 km d'Edéa, Chef lieu du Département de la Sanaga Maritime, à 30 km de Douala, Chef lieu de la Région du Littoral et à 215 km de Yaoundé capitale du Cameroun. La Commune de la DIBAMBA a une superficie de 1600 km² et est traversée la Route Nationale N°3 (RN3) reliant la Capitale du Cameroun au chef-lieu de la Région du Littoral sur environ 30km. Elle est limitée :

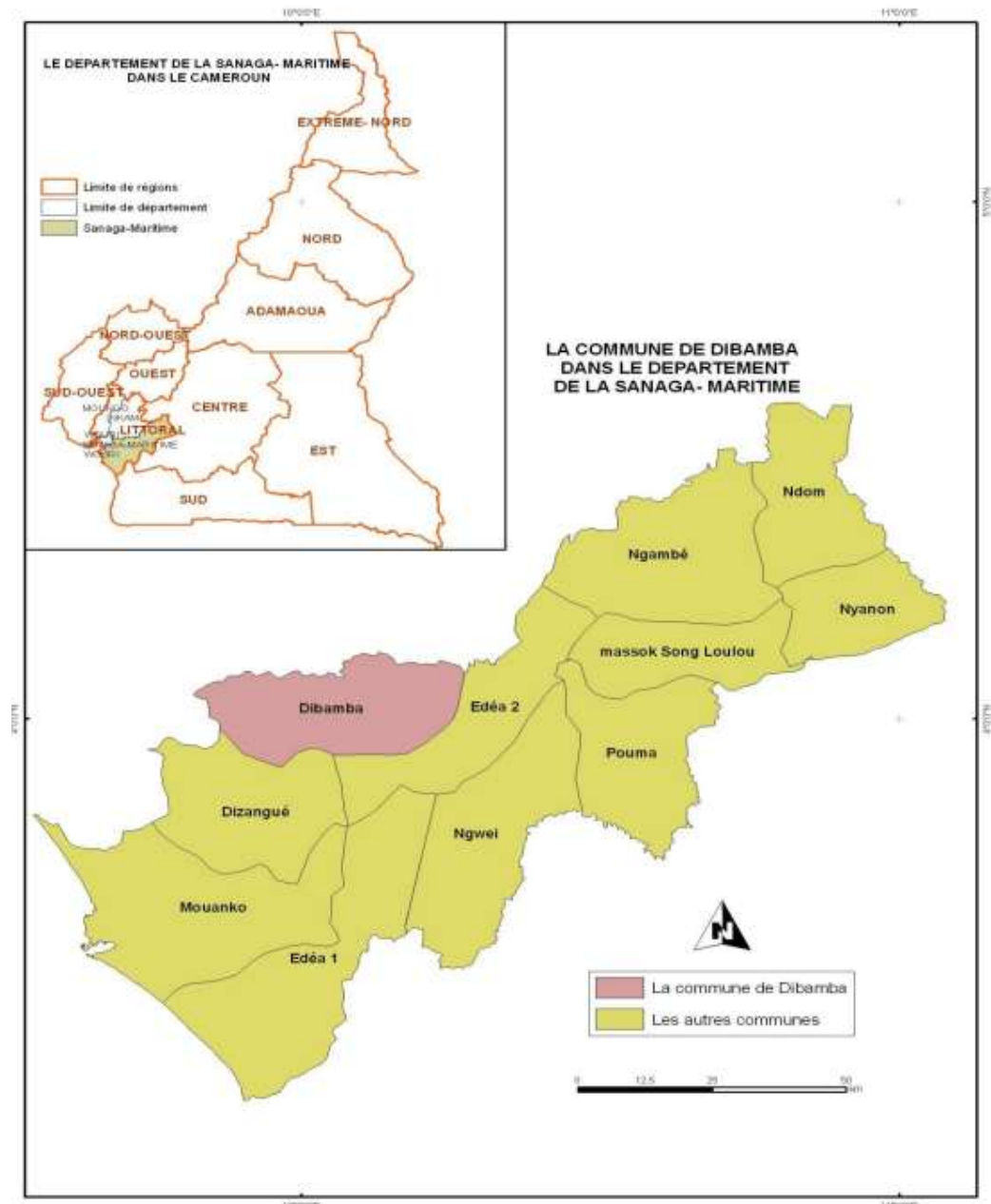
Au Nord par les Communes de Yabassi et Yingui ;

Au Sud les Communes de Dizangué et Edéa IIème ;

A l'est par la commune d'Edéa IIème ;

A l'Ouest par la Commune de Douala IIIème

2.2.Carte de la collectivité territoriale.



3 - DESCRIPTION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE

3.1.Démographie

La Commune de la DIBAMBA couvre le canton Longasse et compte une population estimée à environ 15 000 habitants au 1^{er} Janvier 2025

3.2.Equipements et infrastructures sociaux de base :

SECTEURS	TYPE D'INFRASTRUCTURE	NOMBRE	LOCALISATION
Education de base	Ecoles primaires publiques	10	Kopongo, Somakek, Logbadjeck, Missolé I, Missolé II, Kendeck, Pitti-gare, Loungahe, Sikoum,
	Ecoles maternelles	05	Kopongo, Logbadjeck, Pitti-gare, Bessombe, Missolé II
	Ecoles primaires Privés	01	Missolé II
Énergie et eau	Puits	25	Nkom, Pout-Njouma, Logbadjeck gare, Logbadjeck centre, Bonépoupa, Kopongo, Bienkok, Somakek, Bessombe, Missolé I, Missolé II, Nkondjock, Loungahe, Sikoum
	Forages	11	Nkom, Logbadjeck gare, Logbadjeck centre, Kopongo, Pitti-gare, Bessombe, Missolé I, Missolé II, Sikoum
	Captage	01	Logbadjeck centre
	Source aménagée	01	Logbadjeck-gare
	Réseau haute tension	02	Commune
	Réseau basse tension	02	Kopongo ; Nkom ; Bienkok ; Somakek ; Pout-Njouma ; Logbadjeck.
Culture	Foyers communautaires	03	Kopongo- Bienkok- Bessombe
	Salle des fêtes	01	Logbadjeck
Santé	CSI	02	Logbadjeck; Somakek (non fonctionnel)
	Centre de santé privé	01	Missolé I
Enseignement secondaire	Collège d'Enseignement Secondaire	01	Missolé II
	Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial	01	Kopongo
	Lycée d'Enseignement Général	01	Logbadjeck
Jeunesse	Foyer des jeunes	01	Logbadjeck
Travaux publics	ponts (sur la DIBAMBA)	02	Bonépoupa, Missolé I
	ponceaux	08	Pout-njouma, Nkom, Somakek Bessombé, Bienkok
	Route bitumée	03	Edéa-Missolé I ; Edéa- Kopongo - Logbadjeck-Bonépoupa ; Sikoum-Logbadjeck.
	Routes en terre	04	Pout njouma-Somakek-Bienkok-Nkom-Kopongo-Logbadjeck ; Sikoum-Loungahe-Pittigare-Kendeck-Missolé I; Nkondjock-Kendeck Somakek-Maboudou
Télécommunications	Antenne relais	02	Sikoum

SECTEUR	ATOUS/POTENTIALITES
AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL	• Existence des structures d'encadrement des producteurs • Proximité de deux grandes villes • Espaces propices à l'agriculture disponibles
ELEVAGE, PECHE ET INDUSTRIES ANIMALES	• Existence d'un CZV • Climat favorable • Proximité de deux grandes villes • Espaces disponibles • Existence de nombreux cours d'eau permanent et de la Sanaga
SANTE PUBLIQUE	• 02 centres de santé intégré (CSI), 01 centre de santé privé • Existence du COSA - Proximité de deux grandes villes
TRAVAUX PUBLICS	- Existence de plusieurs sociétés privées - Environ 20km de route bitumée et environs km de routes enterrer plus ou moins praticable en toute saison - Existence de carrières de sable, de pierres et de latérite
EDUCATION DE BASE	10 écoles primaires publiques, 05 écoles maternelles, 01 école primaire privée • Existence de l'inspection d'arrondissement
CULTURE	03 foyers communautaires, 01 salle de fête - Proximité de deux grandes villes
PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	• Proximité de deux grandes villes - Niveau scolaire des femmes acceptable
AFFAIRES SOCIALES	
HABITAT ET DEVELOPPEMENT URBAIN	• Accès plus ou moins facile dans tous les villages et dans la ville communale • Terrain municipal en cours d'acquisition - Proximité de deux grandes villes
ENERGIE ET EAU	25 puits, 11 forages, 01 captage, 01 source aménagée 02 lignes électriques Haute tension 06 villages électrifiés

3.3.Activités économiques :

Les principales activités économiques menées par les populations de la commune de DIBAMBA sont : l'agriculture, la pêche, le commerce, l'exploitation artisanale des produits de carrières (sable, latérites, argile, gravier, pierres) etc.

3.3.1L'agriculture

La culture pérenne dominante pratiquée est le palmier à huile. En dehors de cette spéculation, c'est une agriculture de subsistance et les produits sont destinés à la consommation familiale. Le surplus des productions est vendu sur les marchés des villes voisines que sont Douala et Edéa. Les cultures vivrières, essentiellement pratiquées par les femmes sont : le manioc, le macabo, le taro, le plantain, la banane douce, l'igname, le maïs, l'arachide etc. Le mode de culture est l'agriculture itinérante sur brûlis et la jachère. Certaines productions agricoles sont transformées sur place. C'est le cas de l'huile de palme qui est produite à travers de nombreuses huileries artisanales et du manioc qui est transformé en, en « miondo », en cossettes, en farine de manioc et « mintoumba ». Le secteur agricole est encadré par quelques programmes et projets du Ministère de l'Agriculture notamment : le Programme de Vulgarisation et de Recherches Agricole (PNVRA), le Programme National de Développement des Racines et Tubercules (PNDRT), le Programme d'Amélioration de la compétitivité Agricole (PACA).

3.3.2.La pêche

La pêche constitue l'une des activités lucratives pour les populations des villages riverains du fleuve DIBAMBA qui traverse et arrose la commune. Il s'agit d'une pêche artisanale. Les techniques de pêche utilisées comprennent le filet, les nasses, les lignes et les produits chimiques (néfaste pour l'environnement et la santé humaine). Cette activité connaît un ralentissement pendant la saison de pluies qui va du mois de septembre au mois d'octobre, puis connaît des périodes d'intenses activités au courant des mois de Février à Avril et de Novembre à Décembre. Les espèces de poissons les plus pêchées sont entre autres le Tilapia du Nil (*Oréochromis niloticus*), les silures (*Clarias gariepinus*), le poisson serpent (*Chana chana*).

3.3.3.La chasse

La Commune DIBAMBA regorge d'une faune diversifiée et abondante. Cette faune joue un rôle crucial dans l'économie locale et la fourniture en protéines animales des populations. Cette activité est l'apanage des hommes et des jeunes garçons. Les principales techniques cynégétiques utilisées le piège à câble, la chasse à l'arme. Le braconnage est assez important dans la réserve de NGOMBE. Les principaux clients de ces derniers sont les vendeuses de denrées alimentaires et les automobilistes de la Route National N°3 (RN3) qui traverse la Commune.

3.3.4.Le petit commerce

La position géographique la Commune de la DIBAMBA (entre deux grandes métropoles que sont Douala et Edéa) favorise les échanges commerciaux. Certains villages de la Commune situés en bordure de la RN3 disposent de marchés très fréquentés (MISSOLE 2). Les villages situés le long du chemin de fer ont vu leurs activités économiques réduites à cause de l'irrégularité des trains. La ville de LOGBADJECK ne dispose pas de marché pour la commercialisation des produits vivriers. Toutefois dans la ville communale et la majorité des villages, on trouve des échoppes pour la vente des produits de première nécessité et des débits de boisson.

3.3.5/L'exploitation des ressources minières

La Commune de la DIBAMBA est assez riche en ressources minières tels que : le sable, la latérite, le gravier, les pierres et l'argile. Les différentes ressources minières sont exploitées par des sociétés d'exploitation et par les différents acteurs de la communauté à diverses fins. Le sable, est exploité par les populations à des fins de construction et est vendu sur place. Plusieurs carrières d'exploitation des pierres et de la latérite existent dans les 14 communes et sont l'apanage des grandes sociétés comme RAZEL, KETCH, SCPG et CNCC pour ne citer que celles-ci

4 - GOUVERNANCE & MARKETING TERRITORIAL

Principaux partenaires techniques et financiers

Programme National de Développement Participatif (PNDP)

5 – VILLAGES ET QUARTIERS

Le Village & Quartier d(e) BESSOMBE de 3ème degré est situé dans l'arrondissement DIBAMBA de 3ème degré du département de Sanaga maritime, région de LITTORAL et appartient au canton LONGASSE.

Ce village possède une population totale de 308 habitants. Parmi eux, 174 sont des hommes et 134 sont des femmes. Le village est inclus dans le canton qui compte un total de 0. Le village est désigné par le code 5.3.10.1.1..

Le Village & Quartier d(e) BIENKOK de 3ème degré est situé dans l'arrondissement DIBAMBA de 3ème degré du département de Sanaga maritime, région de LITTORAL et appartient au canton LONGASSE.

Ce village possède une population totale de 61 habitants. Parmi eux, 33 sont des hommes et 28 sont des femmes. Le village est inclus dans le canton qui compte un total de 0. Le village est désigné par le code 5.3.10.1.2..

Le Village & Quartier d(e) BONEPOUPA de 3ème degré est situé dans l'arrondissement DIBAMBA de 3ème degré du département de Sanaga maritime, région de LITTORAL et appartient au canton LONGASSE.

Ce village possède une population totale de 64 habitants. Parmi eux, 34 sont des hommes et 30 sont des femmes. Le village est inclus dans le canton qui compte un total de 0. Le village est désigné par le code 5.3.10.1.3..

Le Village & Quartier d(e) KENDECK de 3ème degré est situé dans l'arrondissement DIBAMBA de 3ème degré du département de Sanaga maritime, région de LITTORAL et appartient au canton LONGASSE.

Ce village possède une population totale de 226 habitants. Parmi eux, 132 sont des hommes et 94 sont des femmes. Le village est inclus dans le canton qui compte un total de 0. Le village est désigné par le code 5.3.10.1.4..

Le Village & Quartier d(e) KOPONGO de 3ème degré est situé dans l'arrondissement DIBAMBA de 3ème degré du département de Sanaga maritime, région de LITTORAL et appartient au canton LONGASSE.

Ce village possède une population totale de 270 habitants. Parmi eux, 150 sont des hommes et 120 sont des femmes. Le village est inclus dans le canton qui compte un total de 0. Le village est désigné par le code 5.3.10.1.5..

Le Village & Quartier d(e) LOGBADJECK de 3ème degré est situé dans l'arrondissement DIBAMBA de 3ème degré du département de Sanaga maritime, région de LITTORAL et appartient au canton LONGASSE.

Ce village possède une population totale de 783 habitants. Parmi eux, 397 sont des hommes et 386 sont des femmes. Le village est inclus dans le canton qui compte un total de 0. Le village est désigné par le code 5.3.10.1.6..

Le Village & Quartier d(e) LOUNGAHE de 3ème degré est situé dans l'arrondissement DIBAMBA de 3ème degré du département de Sanaga maritime, région de LITTORAL et appartient au canton LONGASSE.

Ce village possède une population totale de 239 habitants. Parmi eux, 124 sont des hommes et 115 sont des femmes. Le village est inclus dans le canton qui compte un total de 0. Le village est désigné par le code 5.3.10.1.7.

Le Village & Quartier d(e) MISSOLE 1 de 3ème degré est situé dans l'arrondissement DIBAMBA de 3ème degré du département de Sanaga maritime, région de LITTORAL et appartient au canton LONGASSE.

Ce village possède une population totale de 1599 habitants. Parmi eux, 928 sont des hommes et 671 sont des femmes. Le village est inclus dans le canton qui compte un total de 0. Le village est désigné par le code 5.3.10.1.8..

Le Village & Quartier d(e) MISSOLE 2 de 3ème degré est situé dans l'arrondissement DIBAMBA de 3ème degré du département de Sanaga maritime, région de LITTORAL et appartient au canton

LONGASSE.

Ce villa

ge possède une population totale de 646 habitants. Parmi eux, 334 sont des hommes et 312 sont des femmes. Le village est inclus dans le canton qui compte un total de 0. Le village est désigné par le code 5.3.10.1.9..

Le Village & Quartier d(e) NKOM de 3ème degré est situé dans l'arrondissement MASSOK - SONGLOULOU de 3ème degré du département de Sanaga maritime, région de LITTORAL et appartient au canton BABIMBI II.

Ce village possède une population totale de 121 habitants. Parmi eux, 69 sont des hommes et 52 sont des femmes. Le village est inclus dans le canton qui compte un total de 0. Le village est désigné par le code 5.3.8.2.23..

Le Village & Quartier d(e) PITTI NKONDJOCK de 3ème degré est situé dans l'arrondissement DIBAMBA de 3ème degré du département de Sanaga maritime, région de LITTORAL et appartient au canton LONGASSE.

Ce village possède une population totale de 49 habitants. Parmi eux, 24 sont des hommes et 25 sont des femmes. Le village est inclus dans le canton qui compte un total de 0. Le village est désigné par le code 5.3.10.1.12..

Le Village & Quartier d(e) PITTI GARE PITTI BASSA - EWONDO de 3ème degré est situé dans l'arrondissement DIBAMBA de 3ème degré du département de Sanaga maritime, région de LITTORAL et appartient au canton LONGASSE.

Ce village possède une population totale de 211 habitants. Parmi eux, 125 sont des hommes et 86 sont des femmes. Le village est inclus dans le canton qui compte un total de 0. Le village est désigné par le code 5.3.10.1.11..

cm@kingdoms.africa

<https://villages.cm/affichage-arrondissement/dibamba>

groupement et langues

https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_5/b_fdi_02-03/02981.pdf



Ressources agricoles

Plus de 5 000 000 de graines de palmier à huile produites par l'IRAD à la Dibamba (Cameroun)

Belle performance réalisée par l'Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD) que dirige Dr Noé Woin, grâce aux effets probants du contrat État du Cameroun-BAD (Banque africaine de développement), du recrutement de nouveaux chercheurs et de la bonne gouvernance, courant ces dernières années.

Jamais l'IRAD n'a atteint une telle performance dans le développement de la filière palmier à huile, à travers sa Station spécialisée de recherche agricole de la Dibamba (région du Littoral).

Grâce au soutien de la BAD, les activités des chercheurs de l'IRAD ont permis de mettre à disposition plus de 5 000 000 (plus de 25 000 ha de palmeraies, soit 200 graines germées par ha et en moyenne 5 000 régimes de la fécondation assistée récoltés) de graines 100% Tenera (avec une possibilité d'aller au-delà, selon les responsables de l'institut de Nkolbisson). Une variété hybride obtenue à partir du croisement Dura (parent femelle) et Pisifera (parent mâle).

Une variété, d'après les chercheurs de l'institut de recherche agricole de référence en Afrique centrale, à très fort rendement (3,5 à 4 tonnes d'huile de palme par hectare et par an) tolérante à la fusariose (maladie cryptogamique qui attaque davantage les palmiers à huile) et conseillée pour les régions du Sud-Ouest, du Nord-Ouest et de l'Ouest, victimes de cette infection. Très précoce, le Tenera, contrairement au Dura (tardif et faible rendement) et Pisifera (abortif),

commence à produire à partir de trois ans pour une exploitation continue au moins 25 ans. Pour un hectare de terres, il nécessite 143 plants.

En effet, le soutien financier de BAD au PD-CVA de la filière palmier à huile aux côtés des filières ananas et de banane plantain a permis à l'IRAD retenu pour son expertise avérée de conduire ledit projet ont permis à la l'IRAD d'acquérir, entre autres, deux tracteurs pour l'entretien de 412 ha de palmeraies dont 15 ha pour les géniteurs, une salle répondant aux normes de stockage des graines sèches en cours de viabilisation, une salle de chauffage viabilisée, un dépulpeur et des milliers de sacs de fécondation artificielle des palmiers à huile. En plus de ce matériel, 23 élèves ensacheurs ont bénéficié d'une formation. Les chercheurs de la Station IRAD-Dibamba sont unanimes à reconnaître que le projet financé par la BAD a permis l'amélioration de manière considérable du rendement des palmeraies en régimes (soit 2 000 à 3 000t) au cours des deux dernières années, l'entretien des parcelles (élagage, rabattage, gyrobroyage et rotobroyage), l'augmentation d'une main-d'œuvre occasionnelle (de 7 ensacheurs permanents à 23 élèves ensacheurs pollinisateurs formés et dont 12 sont en cours de recrutement). Avec le fort potentiel du PD-CVA, à la Dibamba, le chef de la Station, le Dr Armand Nsimi, fait état de ce qu'on est passé de 1 113 797 (2018) à 2 306 487 (2020) graines germées. Et il y a 11 ans pratiquement, la production des graines germées de palmier à huile à la Dibamba était de 1 785 919.

Avec le volume de production des semences de palmier à huile qui va crescendo, il est impératif que les Camerounais s'adonnent davantage à la mise sur pied des palmeraies afin de tordre, une fois pour toutes, le cou à la pénurie de l'huile de palme brute décriée chaque année par les industries de transformation et de production de l'huile végétale raffinée, du savon de ménage et bien d'autres produits dérivés de grande consommation.

Et pour ce faire, il est conseillé aux populations de s'approvisionner en semences à l'IRAD afin d'être à l'abri du tout venant au faible rendement, offert par les vendeurs véreux de semences de palmier à huile.

Compte tenu de l'engouement très timide des Camerounais pour s'approvisionner, les experts les plus optimistes pensent déjà à la conquête des parts de marché de semences améliorées de palmier à huile auprès des pays voisins.

Pour mémoire, le PD-CVA soutenu par la BAD est une initiative des pouvoirs publics camerounais en vue d'améliorer la compétitivité des filières ananas, banane plantain et palmier à huile, créer des emplois et la richesse pour faire reculer la pauvreté par la mise à contribution des chaînes de valeur agricole dans ces trois filières.

En date du 02 juillet 2018 à Yaoundé, le ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation (MINRESI) a signé une Convention de partenariat avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MINADER) pour ledit concernant les filières ananas, palmier à huile et banane plantain dans la période 2018-2022.

En tant que bras séculier de l'État en matière de développement agricole, l'IRAD a été retenu pour apporter son expertise technique au PD-CVA. Et les chercheurs sont pleinement à l'œuvre dans les structures opérationnelles retenues pour la cause